

Un plan sans action

Le Conseil des ministres (CM), réuni, hier, a examiné et adopté le plan d'action du gouvernement Ouyahia. Un plan qui se réfère, faut-il le dire, au programme du président de la République. Selon le communiqué du CM, il s'appuie également sur le nouveau modèle de croissance adopté par le précédent Conseil des ministres de juin 2017, présenté alors par son prédécesseur Abdelmadjid Tebboune. Le plan d'action d'Ahmed Ouyahia, précise-t-on dans le même communiqué, s'engage d'abord sur "la préservation de la sécurité, de la stabilité et de l'unité du pays". Il insiste aussi sur "la consolidation de la démocratie, y compris par une bonne organisation des élections locales du 23 novembre 2017". S'agit-il là d'un gage du gouvernement pour garantir un scrutin transparent tel que le revendiquent les partis de l'opposition ? Pour l'instant, le gouvernement Ouyahia n'avance aucun détail à ce titre. Le plan d'action d'Ouyahia souligne également "la promotion de l'État de droit et de bonne gouvernance dans tous les domaines de la vie nationale". Au plan économique, et conformément aux directives du président de la République, le plan d'action expose notamment "une politique d'intensification de la croissance, grâce à l'amélioration de l'environnement des affaires, à la promotion de l'investissement dans tous les secteurs, au soutien au développement agricole et rural, ainsi qu'à la valorisation du développement local". Quant au plan social, le gouvernement compte poursuivre "notamment la réforme du système national d'éducation et de formation ainsi que du système de santé". Cela, tout comme il compte également veiller à "la résorption du déficit en logements et à l'amélioration du cadre de vie de la population : un accent particulier est accordé à la promotion de l'emploi, à la jeunesse et à la culture". Le gouvernement Ouyahia promet, par ailleurs, que "la justice sociale et la solidarité nationale demeureront au centre de son action". Si le présent plan d'action du gouvernement Ouyahia s'appuie, comme il a été précisé dans le communiqué du CM, sur le modèle de croissance économique adopté par le seul et unique Conseil des ministres tenu sous le "règne" de Tebboune, dont le passage à la tête du gouvernement n'aura duré que 86 jours, il diffère, en revanche, dans l'énoncé de ses grandes lignes notamment dans son volet économique. En effet, contrairement au plan d'action de son prédécesseur, Ouyahia n'évoque pas, par exemple, "l'assainissement de la sphère économique". Un volet qui allait d'ailleurs vite définir l'orientation économique de Tebboune qui a agi dans le sens de la limitation des importations, mais aussi et surtout a affiché la volonté de "séparer l'argent du politique". Mais c'était compter sans le pouvoir et les rapports de force du milieu des affaires ayant précipité son limogeage. Au lendemain de son rappel aux affaires, Ouyahia avait préféré utiliser un langage plutôt codé pour aborder cet aspect. En lieu et place d'"assainir la sphère économique", projet cher à Tebboune, Ouyahia compte plutôt sur l'application des lois dans "la sérénité et la quiétude". "L'Algérie est un État de droit qui s'est doté de tous les instruments juridiques pour combattre toute atteinte à la loi, en s'appuyant sur une justice indépendante. Cependant, cette tâche consiste à œuvrer à l'application des lois, y compris dans le domaine économique avec toute l'efficacité voulue", mais aussi "dans la sérénité et la quiétude et non en semant le trouble et la confusion" avait-il, faut-il le rappeler, soutenu à l'occasion de sa réunion avec les partenaires sociaux (patronat et UGTA).